

que nous n'avons pas

Il y a des chiffres relatifs à l'enfance qui seraient bien utiles pour connaître les conditions de vie des enfants vivant en Région bruxelloise et pouvoir améliorer celles-ci. Pourtant ils ne sont pas toujours disponibles.

Pour quelle raison ? Cela tient au cadre institutionnel bruxellois tellement complexe. L'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Région de Bruxelles-Capitale et les communes ont chacun des compétences en matière d'enfance, sans oublier les institutions spécifiques bruxelloises, la COCOF, la VGC et la COCOM. La notion de communauté est fondée sur celle de langue et traite des matières dites «personnalisables» : culture, enseignement, politique de santé, aide aux personnes. Pour l'enfance, ce sont donc surtout les communautés qui comptent (l'enseignement, l'accueil des jeunes enfants, l'accueil temps libre, la promotion de la santé à l'école ou encore le suivi médico-psycho-social de l'enfant).

Les deux communautés peuvent s'organiser de manière autonome pour ces matières. Un même secteur sera ainsi réglementé de deux manières différentes, selon sa communauté. Pour l'accueil et l'éducation des jeunes enfants, la taille des groupes d'enfants, le taux d'encadrement, la formation de base du personnel, les salaires, le financement, la participation financière des familles diffèrent. C'est également le cas de la collecte de données et des statistiques. En effet, les données chiffrées sont collectées par les institutions, et sont traitées au sein des deux communautés à des fins qui leurs sont propres.

À l'exception de la région bruxelloise, les compétences des communautés s'appliquent sur des territoires administrativement unilingues ou presque, et les données statistiques y correspondent. Par contre, en région bruxelloise, elles s'appliquent sur un territoire administrativement bilingue, où les populations ne sont pas linguistiquement distinctes. Plusieurs enfants d'une même famille peuvent ainsi fréquenter des écoles de régimes linguistiques différents, à un même moment ou au cours de leur scolarité. À condition d'avoir des connaissances en français ou néerlandais suffisantes. C'est la même chose pour ce qui

concerne le choix de l'ONE ou de Kind en Gezin. Le choix linguistique entraîne le choix d'un service qui, lui, a administrativement une langue, mais cela peut également être l'inverse, le choix d'un service entraînant un choix linguistique.

Mais où est le problème ? Revenons à la question des statistiques, avec un exemple. Le surpoids et l'obésité dans l'enfance représentent un phénomène à dimension biomédicale et psychosociale dont l'importance diffère selon le milieu social de l'enfant. Les deux programmes chargés de la promotion de la santé scolaire dans la région, la Promotion de la Santé à l'École et les Centra voor leerlingenbegeleiding (CLB) calculent tous deux la prévalence de la surcharge pondérale et de l'obésité avant l'âge de 6 ans. Cependant, le premier programme le fait en 1^{re} et en 3^e maternelle alors que le second en 2^e. Il n'est donc pas possible de cumuler les résultats au niveau de la région puisqu'il s'agit d'enfants d'âges différents. Quel est le chiffre pour l'ensemble des enfants bruxellois ? On ne le saura pas. Pourtant les statistiques sont défavorables¹ et l'école ne peut agir seule sur ce problème. Les espaces verts, les aires de jeux et de sport, l'urbanisme, et les politiques de lutte contre la pauvreté peuvent avoir un impact sur ce phénomène alors qu'ils relèvent de compétences régionales. Elles n'auront pas cette information qui reste communautarisée.

D'autres exemples ? Combien d'enfants ne bénéficient pas d'un suivi médico-psycho-social régulier pendant la petite enfance, à quels groupes sociaux appartiennent-ils ? L'ONE et Kind en

Gezin organisent 102 consultations pour enfants mais les données qu'ils collectent chacun sur leurs bénéficiaires ne peuvent pas être cumulées pour des raisons techniques.

Heureusement il y a des contre-exemples. L'IBSA collecte chaque année auprès de l'ONE et de KG les données sur les places en milieux d'accueil et les met à disposition sur son site. Pour les vaccinations du jeune enfant, une enquête de couverture vaccinale dans la région permet de faire des estimations et de voir si les seuils d'immunité collective sont atteints pour protéger les populations et de connaître le niveau d'acceptation des vaccinations.

Les lacunes soulignées ici posent une question : qui est porteur du projet d'offrir à tous les jeunes enfants bruxellois une santé optimale et de bénéficier d'un accueil et d'une éducation à la hauteur des défis ? Répondre à cette question induit souvent d'avoir les chiffres...

Perrine HUMBLET
Observatoire de l'enfant ■

¹ En 2011-12 dans l'enseignement francophone bruxellois, le taux de prévalence de la surcharge pondérale chez les élèves inscrits en 1^{re} maternelle était de 21,2 % et le taux pour l'obésité de 8,8 %.